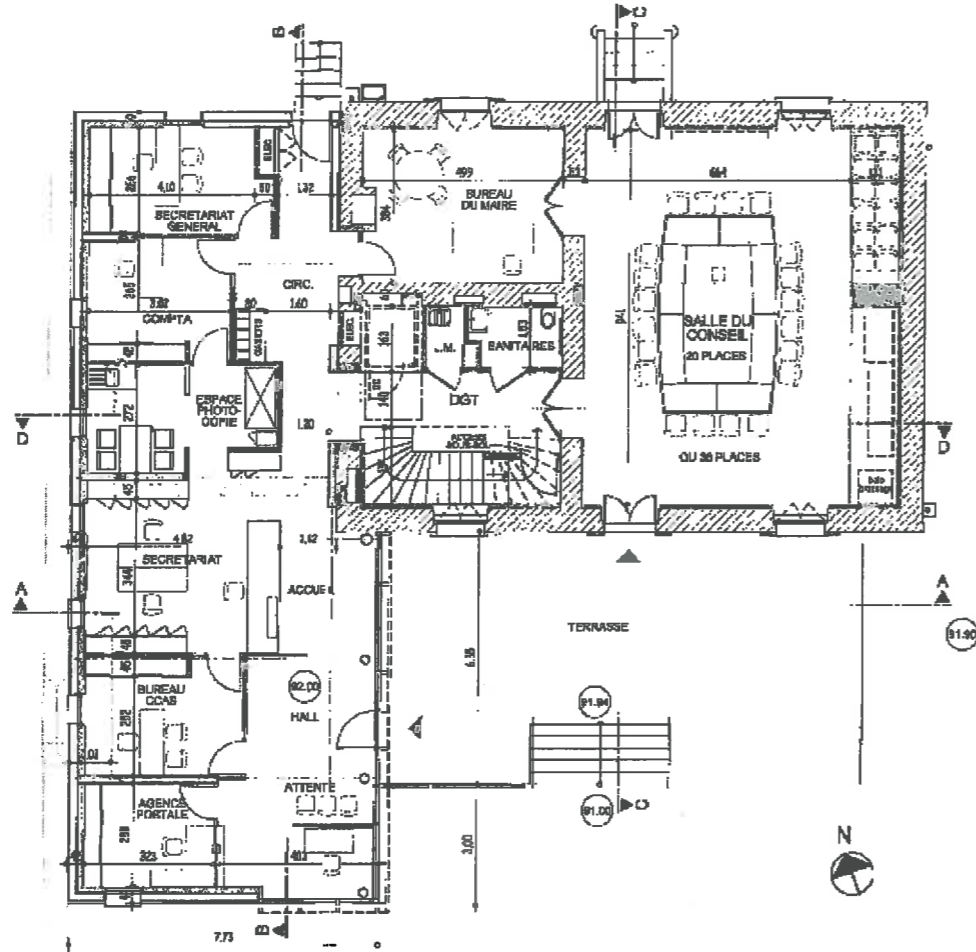




Projet de réhabilitation du presbytère en mairie Plan du rez-de-chaussée

RDC	
BATIMENT EXISTANT	
SALLE DU CONSEIL	73.8 m ²
BUREAU DU MAIRE	19.2 m ²
DGT	7.3 m ²
SANITAIRES/L.M.	5.2 m ²
TOTAL BATIMENT EXISTANT	105.5 m²
EXTENSION	
HALL ATTENTE	20.0 m ²
AGENCE POSTALE	10.2 m ²
BUREAU CCAS	11.9 m ²
ACCUEIL	15.8 m ²
SECRETARIAT	16.2 m ²
DETENTE	11.6 m ²
COMPTABILITE	10.8 m ²
SECRETARIAT GENERAL	13.1 m ²
CIRCULATION	16.9 m ²
TOTAL EXTENSION	128.8 m²
TOTAL RDC	232.0 m²
REZ-DE-CHAUSSEE	
REZ-DE-CHAUSSEE	232.0 m ²
ETAGE	100.5 m ²
NIVEAU COMBLES	62.3 m ²
TOTAL SURFACES UTILES	394.8 m²



FOREST & DEBARRE ARCHITECTES

Rez-de-chaussée

Information : la mairie sera fermée les samedis 21 et 28 juillet 2012 et les samedis 4, 11 et 18 août 2012.

Bonnes vacances à tous !



Éditorial

Transfert de la mairie

Le Conseil Municipal a adopté le projet de réhabilitation du presbytère en mairie (voir le compte-rendu des délibérations ci-dessous). L'architecte retenu pour cette opération avait présenté plusieurs possibilités : nous vous présentons celle qui a été validée par la « commission mairie » puis par le conseil municipal.

Plutôt que d'aménager le bâtiment existant sur plusieurs niveaux, l'option retenue a été d'aménager le rez-de-chaussée et le premier étage et de créer une extension le long du petit chemin à l'ouest de la propriété (voir plan en dernière page). Les bâtiments annexes (cuisine, garages et remises) seront démolis. Les clôtures seront ou démolies et refaites (plaques fibrociment) ou réhabilitées (mur de pierre). Une partie de la cour sera transformée en terrasse permettant l'accessibilité de l'ensemble aux personnes à mobilité réduite.

Le bâtiment central accueillera au rez-de-chaussée la salle du conseil/salle des mariages, un escalier permettant d'accéder aux quatre niveaux (sous-sol, rez-de-chaussée, 1^{er} étage et 2^{ème} étage), des sanitaires, une réservation pour un éventuel ascenseur et le bureau du maire. La salle du conseil aura une entrée indépendante permettant un accès à tout moment sans passer par le secrétariat. On pourra ainsi aller directement dans le parc aménagé dans le jardin actuel. Au 1^{er} étage, une salle de réunions, un bureau d'adjoints, une salle d'archives, une petite tisanerie et des sanitaires.

L'extension a été conçue de façon à séparer la partie accueil du public de la partie réservée au secrétariat. Ainsi, le hall d'entrée permettra aux visiteurs de se présenter soit au secrétariat d'accueil, soit à l'agence postale, soit au bureau du C.C.A.S. (aide sociale). A l'emplacement de l'ancienne cuisine, on trouvera le bureau de la secrétaire générale, celui de la secrétaire comptable et le local photocopies.

Le jardin situé à l'arrière sera remodelé pour en faire un lieu de verdure avec un préau permettant éventuellement l'organisation de réceptions. Un accès sera créé du côté de la Cité de la Sèvre.

Dès que les marchés seront signés, nous ne manquerons pas de vous communiquer le calendrier des travaux.



**CONSEIL MUNICIPAL N°127
du 2 juillet 2012**

Étaient présents : M. GIRAUD, Maire, MM CHATRY, BROSSET, adjoints.

Mmes BARREAU, BAUDRY, BRIN, GARREAU, GAUTRON, MADIOT

MM. CHIRON, HOUSSAYE, OGER, POILANE

Personne excusée : M. LANDREAU

Procuration : M. LANDREAU à M. BROSSET

Secrétaire de séance : Mme MADIOT

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 2 juillet 2012 à 20h30, en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GIRAUD, Maire.

Après en avoir délibéré, il décide d'adopter le compte-rendu de la réunion du 4 juin 2012.

1 – Information des décisions prises dans le cadre des délégations

- Peinture extérieure de la salle polyvalente pour un coût de 17 058.21 € H.T. soit 20 401.62 € T.T.C. (entreprise CHEMINEAU).

- Réhabilitation du presbytère en mairie, choix des bureaux d'études :

☛ Etude de sols : A.I.S Centre Atlantique (2465 € H.T.)

☛ Recherche Amiante et Plomb : DEKRA (479.40 € H.T.)

☛ Sécurité et Protection Santé : DEKRA (2 730 € H.T.)

☛ Contrôle technique : APAVE (4 300 € H.T.)

2 – Rapport annuel 2011 de la SAUR sur l'assainissement

Le conseil municipal a approuvé le rapport annuel 2011 de la SAUR sur le service de l'assainissement.

3 – Lotissement Les Érondes 3 : Vente de terrains à Vendée Expansion

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a approuvé la vente des parcelles A 378 (2 310 m²) et A 432 (708m²) à Vendée Expansion au prix de 5.50 € H.T./m² pour l'aménagement de 6 parcelles supplémentaires au lotissement Les Érondes.

4 – Modification n°11 des statuts de la communauté de communes du canton de Mortagne-sur-Sèvre

Le Conseil Municipal a approuvé la modification des statuts de la communauté de communes du canton de Mortagne-sur-Sèvre afin de transférer la compétence « communications électroniques » à la communauté de communes.

5 – Réhabilitation du presbytère en mairie : lancement de la procédure adaptée

Le conseil municipal a décidé d'autoriser le lancement d'une procédure adaptée pour les travaux de réhabilitation du presbytère en mairie dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

- Travaux de réhabilitation avec extension
- Coût prévisionnel : 776 044 € H.T.

6 – Subvention à l'amicale laïque

Le conseil municipal a approuvé le versement d'une subvention de 123.20 € à l'association Amicale Laïque pour leur activité « Capoeira ».

7 – Subvention au R.S.T. Musique

Le conseil municipal a approuvé la régularisation de la subvention versée au R.S.T Musique depuis 2009 suite à une erreur dans le mode de calcul.

8 – Divers

- Éclairage public : Il est décidé de fixer les horaires de l'éclairage public à 6h30 le matin et 22h30 le soir.

Fin de Conseil

Vie associative

Septembre

Samedi 8 : Randonnée de la Sèvre – salle de sports

Jeudi 13 : collecte de sang-salle polyvalente

Samedi 22 et dimanche 23 : Raid des Chaussées

Ludothèque « La boîte à jeux »

Les vacances d'été sont arrivées ; vos enfants vont vouloir des jeux de plein air pour les jours de grand soleil et vous voudrez des jeux calmes pour les occuper les jours de pluie !

Pensez à la ludothèque « La Boîte à jeux » de Mortagne-sur-Sèvre.

La ludothèque sera fermée du lundi 23 juillet au lundi 27 août inclus.

Profitez-en ! Pour tout l'été, elle vous offre un éventail de 1500 jeux, jouets et déguisements au prix d'une seule location de 15 jours.

Horaires d'ouverture :

-le mardi de 9h à 12h et de 16h à 18h30

-le mercredi de 15h à 18h30

-le samedi de 10h à 12h

Conditions de prêt :

-adhésion par famille et par an :

* canton de Mortagne sur Sèvre : 6 euros

* extérieurs : 9 euros

-location pour 2 semaines :

* de 0.40 euros à 3.20 euros, selon le jeu

* pour un jeu loué, le deuxième est gratuit

Pour tout renseignement, contacter :

La Ludothèque « La Boîte à Jeux »

Centre de la Petite Enfance de Mortagne-sur-Sèvre

02.51.65.25.90

Ludo.baj@wanadoo.fr

Réaménagement des déchetteries intercommunales

Après 15 ans de bons et loyaux services, les trois déchetteries du canton de Mortagne-sur-Sèvre vont être modernisées pour offrir des niveaux de tri supplémentaires et accroître le niveau de recyclage et de valorisation de nos déchets. Ces travaux de réaménagement vont commencer après l'été. Le montant global de l'opération s'élève à 1 500 000 €.

Les déchetteries intercommunales vont bénéficier d'une rénovation notamment au niveau de ses voiries et de son système d'assainissement.

Les travaux de réaménagement des déchetteries vont consister à :

- Créer des voies de circulation élargies et augmenter le nombre de quais à 10,

- Créer une plate-forme de broyage des déchets verts,

- Aménager un local réservé à l'agent de déchetterie,

- Créer un bâtiment de stockage pour les déchets d'équipement électriques et électroniques, le réemploi et le démantèlement,

- Installer une signalétique horizontale et verticale.

Pendant les travaux

Ce projet de réaménagement s'articulera en 2 phases :

1) Réaménagement des déchetteries de Saint-Laurent-Sur-Sèvre et Saint-Martin-des-Tilleuls.

D'une durée prévisionnelle de 6 mois, les travaux devraient débuter en fin d'année pour se terminer au printemps 2013.

→Les usagers seront invités à se rendre à la déchetterie de La Verrie.

2) Réaménagement de la déchetterie de La Verrie.

D'une durée prévisionnelle de 6 mois, les travaux devraient débuter au printemps 2013 pour se terminer à l'automne 2013.

→Les usagers seront invités à se rendre dans les déchetteries de Saint-Laurent-Sur-Sèvre et Saint-Martin-des-Tilleuls.



Lutte collective contre les chenilles processionnaires du pin

Cette année, la FDGDON (Fédération Départementales des Groupements de défense contre les Organismes Nuisibles) propose à toutes les communes du département d'organiser une campagne de lutte collective contre les chenilles processionnaires du pin.

Responsables de réactions allergiques parfois graves, en raison de leurs poils urticants, les chenilles processionnaires du pin occasionnent également des dégâts aux arbres : défoliation, affaiblissement, préjudice esthétique...

A partir du mois septembre, et jusqu'à la fin octobre, nous interviendrons chez les particuliers préalablement inscrits auprès de leur mairie (lutte collective) et sur les espaces publics, afin de limiter la prolifération des chenilles.

Cette campagne de lutte est exclusivement biologique (Bacille de Thuringes), sans danger pour l'homme, les animaux et l'environnement.

Les personnes souhaitant bénéficier d'une intervention automnale doivent se faire connaître auprès de leur mairie **avant le 15 août 2012**. Un bulletin d'inscription précisant le coût du traitement ainsi qu'une fiche d'information sera remise lors de l'inscription.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la FDGDON 85 au 02 51 47 70 61.